



Un Zoo : 4 missions essentielles

- Elevage et préservation des espèces menacées.
- Bien-être animal : amélioration continue des conditions de vie des animaux.
- Recherche scientifique : études physiologiques, comportementales et sanitaires des espèces du Zoo.
- Actions pédagogiques : sensibiliser les enfants au monde animal, faire du Zoo un outil pédagogique à la disposition de tous ainsi qu'un site culturel développant le thème de la conservation du patrimoine biologique mondial.

Près de **400** animaux de 50 espèces différentes répartis sur 8 hectares

- une plaine africaine de 3 hectares de savane, zones humides et forêt.
- 150 mammifères (29 espèces)
- 200 oiseaux (16 espèces)
- 25 tortues (4 espèces)
- et 2 crocodiles du Nil
- 25 programmes européens d'élevage pour les espèces menacées

Centre de récupération des tortues :

N'abandonnez pas votre tortue de Floride dans la nature car elle va vivre sur le territoire d'autres espèces et déséquilibrer leur biotope.
Confiez-la au centre de récupération où elle vivra dans d'excellentes conditions sans affecter un environnement qui n'est pas le sien (plus de 1100 tortues présentes en 2010).

Pour la gestion de tous ces animaux,

une équipe de 23 personnes dont 15 soigneurs animaliers et 2 vétérinaires ont en responsabilité leur entretien et leur bien-être.

Code de bonne conduite :

Pour un Zoo « agréable à vivre, agréable à voir », nous vous remercions de respecter certaines règles de sécurité :

- Ne pas donner à manger aux animaux
- Respecter la tranquillité des animaux
- Ne jeter aucun objet dans les enclos ou contre les vitres
- Ne jamais franchir les barrières de sécurité
- Ne pas asseoir les enfants sur les garde-corps
- Signaler aux soigneurs animaliers toute anomalie concernant les animaux
- Signaler à la police du parc, tout incident.

Accès et informations pratiques :

- Métro ligne A, arrêt Masséna
- Bus 41, 36 et C1, arrêt Parc de la Tête d'or, porte Duquesne
- Car : parking accessible par l'entrée boulevard Stalingrad (autre circulation dans le parc non autorisée)

Horaires d'ouverture et tarifs :

Les animaux du Jardin Zoologique sont visibles :
- du 1er novembre au 31 mars : 9h00 - 17h00
- en avril et octobre : 9h00 - 18h00
- du 1er mai au 30 septembre : 9h00 - 18h30

Visite libre : entrée gratuite
Visite guidée « Les coulisses du Zoo ! » :
tarif unique de 6 € (pas adaptée aux enfants de moins de 6 ans).
Nombre de participants de 5 à 20 personnes

Animations pour les scolaires, les centres de loisirs, les groupes d'adultes.
Venez découvrir l'offre pédagogique sur www.zoo.lyon.fr et contactez l'équipe éducative.

Informations et réservations

Tel : 04 72 82 36 41
Mail : animation.zoo@mairie-lyon.fr



PRÉSERVONS LE ZOO DU PARC DE LA TÊTE D'OR!

Ce lieu « agréable à vivre, agréable à voir » appartient à notre patrimoine.
N'agressons pas les animaux, ne les nourrissons pas et respectons
les consignes de sécurité.

POURQUOI UN ZOO ?

L'élevage et la conservation

Certaines espèces animales ne peuvent survivre qu'en captivité tant leurs milieux naturels se dégradent vite.

Le zoo de Lyon est membre de l'EAZA (Association Européenne des Zoos et Aquariums) qui gère des programmes d'élevage européens (EEP) pour les espèces menacées. Les animaux que vous voyez ici sont nés en captivité et échangés entre zoos.



La conservation dans les pays d'origine

L'élevage en captivité fait partie de la conservation « ex-situ » (en dehors des pays d'origine) mais le rôle du zoo ne s'arrête pas là : nous aidons des associations qui œuvrent dans les pays d'origine des animaux, c'est la conservation « in-situ ».

La recherche scientifique

Mieux connaître la biologie des animaux en captivité permet de mieux les protéger dans leurs pays d'origine.

L'éducation

La sensibilisation du public au respect et à la conservation de la biodiversité est une mission essentielle pour un zoo moderne.

